

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la " **Loi** ") et des statuts de la société Ciments du Maroc (la « **Société** » ou « **CIMAR** ») pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2022 a été marqué par les évènements suivants que nous vous rapportons :

L'année 2022 a été marquée par la crise mondiale ayant généré un dérèglement massif de l'Economie. Dans ce contexte, le Maroc a connu une année de forte inflation, notamment sur les biens d'importation, et notamment les combustibles. Une sécheresse importante a, par ailleurs, pénalisé le Secteur Agricole, et par conséquent l'ensemble de l'activité. Ainsi, le secteur de la construction a connu un recul important par rapport à l'année 2021.

Le marché du ciment ressort en baisse par rapport à l'exercice précédent de 10,6% (Source : APC hors Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement).

La consommation de ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes Source : HCP) qui a connu un fort recul au cours de l'exercice.

La consommation nationale de ciment pour l'année 2022 s'est établie à 12 487 kt (source : APC).

Les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont, quant à elles, présenté une diminution de 11,4%. Visible au niveau de toutes les régions, ce recul a particulièrement marqué le marché du Sud vu son caractère fortement concurrentiel.

Dans la lignée de l'évolution du marché cimentier, les ventes nationales au niveau du marché béton ont reculé de 12% (Source interne : Ciments du Maroc). Affectés par un mix régional défavorable, les volumes vendus de l'activité béton ont baissé de 16,7% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité granulats ont, quant à elles, enregistré un recul de 16,2%.

La Société a, par ailleurs, investi 350 MMAD au titre de l'exercice 2022.

La construction du centre de broyage de clinker à Nador s'est poursuivie sur l'exercice écoulé conformément au calendrier initial avec une mise en service en août 2022. Ce nouveau centre permettra à CIMAR de renforcer sa présence nationale à travers l'élargissement de son dispositif dans la région Nord. 217 MMAD y ont été investis sur l'exercice pour un coût total du projet de 300 MMAD.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d'amélioration continue et de mise en conformité légale, ainsi qu'à des projets de réduction de l'empreinte carbone, en phase avec la politique de développement durable de la Société.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Outre le ralentissement significatif du secteur de la construction ayant négativement affecté les volumes vendus dans l'ensemble des métiers, l'année 2022 a été caractérisée par une inflation importante dans le pays (+8,3% ; Source HCP) laquelle a fortement contribué à la hausse des coûts de production.

Cette augmentation générale des prix a impacté significativement les combustibles, essentiels à la marche des usines de la Société. Par ailleurs, les coûts de transports, de sous-traitance et de matières premières ont augmenté, à la suite, notamment, de l'augmentation conséquente des prix des carburants dans le pays.

Cette hausse des intrants n'a pu être que partiellement compensée par l'augmentation des prix de ventes en 2022.

Compte tenu des prévisions de Bank Al Maghrib de croissance du PIB pour l'année 2023 ainsi que l'évolution des principaux indicateurs clés liés à l'activité ciment et construction, la consommation nationale de ciment devrait repartir à la hausse en 2023, mais dans un cadre de grande incertitude, notamment en termes de projets d'infrastructures.

La hausse du coût de certaines matières, amplifiée par les effets de la guerre en Ukraine, devrait ralentir en 2023.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en **Annexe 1** le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

- **Indusaha** : filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2022	YTD 2021	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	611 622	691 651	-80 030	-12%
Résultat net	146 680	224 468	-77 788	-35%

L'exercice clos au 31 décembre 2022 a été marqué, pour Indusaha, par les évènements suivants que nous vous rapportons :

- Une conjoncture économique dégradée du fait d'une situation de sécheresse dans le pays, combinée aux effets négatifs de la crise Ukrainienne sur l'économie mondiale.
 - Une inflation importante dans le pays ayant généré un accroissement significatif des facteurs de coûts, et notamment les combustibles et le gasoil.
 - Un secteur de la construction fortement en régression en raison des deux éléments précités.
- **Betosaha** : filiale détenue à 51% par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

- **Atlantic Ciment** : filiale détenue à 100% par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux :

1.1 **Chiffre d'affaires** :

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2022 s'établit à 3 637 M MAD, ce qui représente une baisse de 3 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cette baisse est principalement expliquée par le déclin des volumes vendus dans tous les métiers, compensée partiellement par des ventes de clinker soutenues ainsi que par la hausse des prix de vente.

1.2 **Valeur Ajoutée** :

La valeur ajoutée présente une diminution de 9% par rapport à l'année antérieure, fortement impactée par la hausse des prix ayant affecté les combustibles, les matières premières ainsi que les coûts de transport.

1.3 **Résultat d'exploitation** :

Le résultat d'exploitation présente une baisse de 14% par rapport à l'année précédente.

1.4 Résultat financier :

Le résultat financier enregistre une baisse de 75 MMAD expliquée essentiellement par les facteurs suivants :

- La reprise de la provision sur les titres de participation détenues par la Société dans Suez Cement comptabilisée en 2021 (40 MMAD) ;
- La diminution des produits de placements ;
- La constatation des intérêts sur emprunts consentis au cours de l'exercice 2022.

1.5 Résultat net :

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à 1 007 MMAD.

2. Comptes consolidés :

Consolidé Maroc (M MAD)	YTD 2022	YTD 2021	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	4 068	4 146	-78	-1,88%
Résultat net de l'ensemble consolidé	917	1 216	-299	-24,6%
Résultat net (part du Groupe)	905	1 197	-292	-24,4%

2.1 Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2022 s'établit à 4 068 M MAD, ce qui représente un recul de 1,9% par rapport à l'année antérieure. Cette régression est principalement expliquée par un ralentissement du marché de la construction sur l'ensemble du territoire.

2.2 Valeur Ajoutée :

La valeur ajoutée ressort en recul de 9% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation présente une baisse de 18,1% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier :

Le résultat financier enregistre une baisse de 85 MMAD expliquée principalement par la reprise sur dépréciation des titres Suez Cement en 2021 pour 40 MMAD.

2.5 Résultat net :

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 917 MMAD en baisse de 24,6% et le résultat net part du groupe s'établit à 905 MMAD, soit en recul de 24,4% par rapport à l'exercice précédent.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

Bénéfice net comptable :	1 007 470 697,04 MAD
Augmenté du report bénéficiaire antérieur :	244 642 298,92 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 252 112 995,96 MAD
Dividendes aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)	866 160 240,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	385 952 755,96 MAD

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022

En application des dispositions de la loi n°32-10 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2022 :

Dettes Fournisseurs à la clôture						
K MAD	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours <x<60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours <x<90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours
2021	-701 228,52	-565 601,53	-30 377,99	-12 766,95	-11 479,33	-81 002,71
2022	-615 869,57	-476 289,07	-27 110,09	-12 869,92	-8 453,12	-91 147,36

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

- M. Matteo ROZZANIGO
- M. Hakan GÜRDAL
- Procimar
- Cofipar
- Menaf
- Fipar Holding
- CIMR
- Abu Dhabi Fund for Development

XI. RATIFICATION DE LA NOMINATION DE ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.P.A BERGAMO ET DE M. YASSINE HADDAOUI EN TANT QU'ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que le Conseil d'administration a pris acte, en date du 29 septembre 2022, de la fusion par absorption de la société CIMENTS FRANÇAIS par la société ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.P.A BERGAMO ayant entraîné la cessation de fonction de CIMENTS FRANÇAIS en tant qu'administrateur.

Par conséquent, le Conseil d'administration a décidé de coopter la société ITALCEMENTI FABBRICHE RIUNITE CEMENTO S.P.A BERGAMO représentée par Mme Natalya Seyalova en qualité d'administrateur en remplacement de la société CIMENTS FRANÇAIS et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, nous vous informons que ce même Conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Abdellatif ZAGHNOUN appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein de l'Agence Nationale de Gestion des Participations de l'Etat et que M. Yassine HADDAOUI a été proposé pour le remplacer.

Par conséquent, le Conseil d'administration a décidé en date du 29 septembre 2022 de nommer en tant que nouvel administrateur, M. Yassine HADDAOUI et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la nomination de ces deux nouveaux administrateurs, et ce conformément aux dispositions de l'article 49 de la Loi.

XII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes, PwC et Mazars arrivent à expiration

et nous vous proposons de les renouveler pour trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

XIII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en **Annexe 2** la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XIV. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 23 mars 2023.

Le Conseil d'administration

Annexe 1 : Détail des titres de participation détenues par la Société (En MAD)

B4 Tableau des Titres de Participation										
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indusaha	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2022	840 844 930,66	146 680 443,37	210 383 200,00
Banque	0	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2022	0,00	0,00	9 350,00
Suez Cement Company (1)	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	909 282 535,00	11,70	1 600 834 979,09	94 131 937,75	31/12/2022	1 613 861 066,45	-451 811 734,48	0,00
AFRICIM	0	Gestion des valeurs mobilières	20 000 000,00	100,00	19 999 600,00	15 674 450,19	31/12/2022	15 882 168,96	90 723,73	0,00
BETOSAHA	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2022	10 090 041,22	-1 818 966,19	0,00
ATLANTIC CIMENT	0	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2022	20 972 526,44	-646 351,53	0,00
Total			1 082 962 536,00	--	2 324 031 211,49	813 003 020,34	--	2 501 650 733,73	-307 505 885,10	210 392 550,00

(1) Le capital de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

Annexe 2 : Liste des mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance

Identité de l'administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none">• PROCIMAR : Président du Conseil d'administration• INDUSAHA : Président du Conseil d'administration• SUEZ CEMENT COMPANY SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc• LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA REINSERTION DES DETENUS : membre du Conseil d'administration• L'OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH : Président• LA COALITION POUR LA VALORISATION DES DECHETS (COVAD) : Président• APD : Administrateur
M. Matteo ROZZANIGO	<ul style="list-style-type: none">• INDUSAHA : Directeur Général non Administrateur• PROCIMAR : Représentant permanent de Italcementi Fabbriche Riunite Cemento S.P.A Bergamo, personne morale administrateur au Conseil de Procimar• BETOSAHA : Administrateur• ASMENT DE TEMARA : Représentant permanent de Italcementi Fabbriche Riunite Cemento S.P.A Bergamo, personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Témara• ATLANTIC CIMENT : Président Directeur Général
M. Hakan GÜRDAL	<ul style="list-style-type: none">• HEIDELBERGCEMENT AG : Administrateur• AKÇANSA ÇIMENTO SANAYI VE TICARET A.S., TURKEY : Vice-Président• CEMZA (PTY) LTD (Afrique du Sud) : Administrateur• CONTINENTAL BLUE INVESTMENT SA2 (Suisse) : Administrateur• AUSTRAL CIMENTOS SOFALA SA (Mozambique) : Administrateur• CIMBURKINA S.A. (Burkina Faso) : Administrateur• CEMENTS DU TOGO SA (Togo) : Administrateur• CIMBENIN SA (Bénin) : Administrateur• CALCIM SA (Bénin) : Administrateur• GHACEM LTD. (Ghana) : Président du Conseil• GRANUBURKINA SA (Burkina Faso) : Président du Conseil

-
- HANSON ISRAEL LIMITED (Israël) : Administrateur
 - HELWAN CEMENT COMPANY (Egypte) : Président du Conseil
 - LA CIMENTERIE DE LUKALA S.A.R.L., (République Démocratique du Congo) : Administrateur
 - GRANUTOGO SA (Togo) : Président du Conseil
 - SCANCEM HOLDING AS (Norvège) : Président du Conseil
 - SCANCEM INTERNATIONAL DA (Norvège) : Président du Conseil
 - SCANTOGO MINES SA (Togo) : Président du Conseil
 - SUEZ CEMENT COMPANY S.A.E (Egypte) : Administrateur
 - TOURAH PORTLAND CEMENT COMPANY (Egypte) : Administrateur
 - TPCPLC TANZANIA PORTLAND CEMENT PUBLIC LIMITED COMPANY (Tanzanie) : Président du Conseil
 - VASSILIKO CEMENT WORKS SA (Chypre) : Administrateur
 - HC TRADING GMBH (Allemagne) : membre du Advisory Board

**ITALCEMENTI FABBRICHE
RIUNITE CEMENTO S.P.A
BERGAMO**
(Mme Natalya SEYALOVA)

- ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale

COFIPAR
(M. Dominik MICHEL)

- GACEM : Administrateur personne morale
- PROCIMAR : Administrateur personne morale

MENAF
(M. Francesco BRAMBILLA)

- GACEM : Administrateur personne morale
- SUEZ CEMENT : Administrateur personne morale

FIPAR HOLDING
(M. Khalid ZIANE)

- CDG Invest Infrastructures : Administrateur personne physique
 - MEDI TELECOM : Administrateur personne morale
 - TECK CAPITAL MANAGEMENT : Président Directeur Général
 - MEDI TV : Représentant permanent de CDG Invest
 - AFMA : Administrateur personne morale
 - SCE CHEMICALS : Administrateur personne morale
 - FONDATION CDG : Administrateur personne physique
-

-
- TANGER MED PORT AUTHORITY : Administrateur personne morale
 - FONDATION AHLY : Administrateur personne physique
 - AFRIQUIA SMDC : Administrateur personne morale
 - EVIOSYS PACKAGING MAROC : Administrateur personne morale
-

CIMR

(M. Mohamed ABOUMEJD)

- AFMA : Administrateur personne morale
 - AL MADA HOLDING : Administrateur personne morale
 - A6 IMMOBILIER : Administrateur personne morale
 - BANQUE CENTRALE POPULAIRE : Administrateur personne morale
 - AL MADA VENTURE CAP : Administrateur personne morale
 - OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE : Administrateur personne morale
 - BRASSERIES DU MAROC : Administrateur personne morale
 - CFG BANK : Administrateur personne morale
 - EQDOM : Administrateur personne morale
 - LAFARGE HOLCIM MAROC : Administrateur personne morale
 - RISMA : Administrateur personne morale
 - SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA : Administrateur personne morale
 - SOMED : Administrateur personne morale
 - SONASID : Administrateur personne morale
 - LESIEUR CRISTAL : Administrateur personne morale
 - JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale
 - IMC : Administrateur personne morale
 - TANGER MED ZONE : Administrateur personne morale
 - RAMICAL : Administrateur personne morale
 - AKWA AFRICA : Administrateur personne morale
 - IMMORANTE : Administrateur personne morale
 - AM INVEST MOROCCO : Administrateur personne morale
-

**ABU DHABI FUND FOR
DEVELOPMENT**

(S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)

- MAROC TELECOM : Administrateur personne morale
 - REBAB COMPANY : Administrateur personne morale
-

Mme Amina FIGUIGUI	<ul style="list-style-type: none"> • MAROCLEAR : Administrateur indépendant - président du comité d'audit • EQDOM : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques • DISWAY : Administrateur indépendant – président du comité d'audit • SNEP : Administrateur indépendant • TERRAMIS : Administrateur indépendant • INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes • ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique
M. Ahmed NAKKOUCH	<ul style="list-style-type: none"> • GREEN OF AFRICA : PDG • ASSOCIATION R&D : Président • APD : Administrateur
M. Yassine HADDAOUI	<ul style="list-style-type: none"> • FIPAR HOLDING : Président et représentant permanent de CDG Invest • NAMA HOLDING : Président • CDG INVEST GROWTH : Président • CDG INVEST INFRASTRUCTURES : Président • MADAEF : Administrateur • DXC TECHNOLOGY : Administrateur • CDG DEV : Administrateur • INYAD INC : Administrateur
PROCIMAR (M. Gennaro PUPPO)	<ul style="list-style-type: none"> • INDUSAHA : Administrateur personne morale • ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale